2013

EQUALITY REPORT CARD
FICHE DE RENDEMENT
SUR L'ÉGALITÉ DES FEMMES

PEI Advisory Council on the Status of Women
Conseil consultatif sur la situation de la femme de l'Î. P. É.

Introduction

La fiche de rendement sur l'égalité est un élément servant à évaluer les progrès de notre province en ce qui a trait à nos objectifs en matière d'égalité des femmes. Le but du Conseil consultatif sur la situation de la femme de l'Î.-P.-É. est de travailler de concert avec le gouvernement pour aider la province à obtenir d'excellents résultats dans tous les secteurs prioritaires.

Les actions prioritaires et autres considérations évaluées dans la Fiche de rendement sur l'égalité des femmes 2013 ont été établies pour le mandat actuel du gouvernement qui a débuté en 2011. Les fiches de rendement sur l'égalité des femmes pour le dernier mandat du gouvernement ont été publiées en 2008 (projet pilote), 2009 et 2011, selon un modèle différent.

La Fiche de rendement sur l'égalité des femmes 2015 utilisera les résultats de 2013 comme référence.

Contents

Évaluation globale	... 2
Priorité accordée à l'égalité	... 4
Pouvoir de décision chez les femmes	... 7
Prévention de la violence	... 10
Accès à la justice	... 13
Santé des femmes	... 16
Appuis pour la prestation de soins	... 19
Éducation et formation des adultes	... 22
Diversité et inclusion	... 25
Situation économique des femmes	... 28
Notes relatives au processus	... 31

Barème de notation

Domaines d'actions prioritaires

Non accomplie – 0 point
En cours – ½ point
Accomplie – 1 point

Autres considérations

Grande dégradation – 1 point
Légère dégradation – 2 points
Aucun changement – 3 points
Légère amélioration – 4 points
Grande amélioration – 5 points

Supplément – 1 point chacun

Évaluations fondées sur de l'information mise à jour au 31 mai 2013

Évaluation globale 2013

Selon la Fiche de rendement sur l'égalité des femmes 2013, le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard obtient la note de **C** en ce qui a trait aux progrès réalisés par rapport aux objectifs en matière d'égalité des femmes.

C

- 20.5 points sur une possibilité de 45
  pour les initiatives identifiées par le Conseil consultatif sur la situation de la femme comme des DOMAINES D'ACTIONS PRIORITAIRES.
  Ces domaines d'actions prioritaires ont été choisis parmi les recommandations du Conseil consultatif qui ont été faites au gouvernement dans les fiches précédentes, les comptes rendus et mémoires, les guides relatifs aux politiques ainsi que lors de rencontres officielles. Certaines recommandations datent de plusieurs années.
- 33 points sur une possibilité de 45
  pour les AUTRES CONSIDÉRATIONS dans chaque catégorie.
  Ces considérations comprennent des initiatives présentées par le gouvernement et appuyées par le Conseil en tant que bonnes pratiques à l'appui des objectifs d'égalité.
- 10 points en SUPPLÉMENT sur une possibilité de 10
  On met en évidence des projets et des initiatives d'excellente qualité qui proposent des bonnes pratiques permettant de continuer à améliorer la situation des femmes et des filles ainsi que de leurs familles à l'Île-du-Prince-Édouard.
- **LE POINTAGE TOTAL DE 63.5 SUR UNE POSSIBILITÉ DE 100 POINTS CORRESPOND À UNE NOTE GLOBALE DE C.**

Que signifie un C?

Le Conseil consultatif attribue la lettre D au statu quo; le **C** représente donc de petites, mais importantes mesures.

Certaines mesures visant l'égalité des femmes sont, en effet, assez substantielles. Parmi les plus importantes, notons les suivantes :

- travail d'envergure national sur l'analyse du genre et de la diversité;
- appui important du leadership des femmes dans le secteur public;
- suivi systématique des investissements et des initiatives qui appuient l'éducation et les soins des jeunes enfants et les fournisseurs de soins;
- attention constante aux protocoles d'abus familiaux qui répondent aux besoins des victimes;
- système de triage qui améliore l'interaction des familles avec les tribunaux en droit familial;
- d'importants investissements pour le logement abordable;
- engagement à l'amélioration des politiques en matière de diversité et des programmes spécialisés pour des groupes variés;

Ces importants engagements se produisent dans des temps de contrainte économique pour les femmes et les familles. La pauvreté et les autres vulnérabilités exposeront un grand nombre des lacunes dans les programmes et services.

- manque de cibles, d'échéanciers ou de vision dans un plan d'action sociale pour réduire la pauvreté, ainsi qu'un manque de participation et d'action de la part des ministères;
- coupures de 3 % en 2012 pour les organisations non gouvernementales qui fournissent des services essentiels de première ligne;
- lacunes considérables en termes d'appui dans le domaine de la santé des femmes, surtout en matière de santé sexuelle et reproductive;
- manque d'analyses axées sur les sexes dans le domaine de la planification du développement économique;
- plan de développement rural qui n'améliore pas l'égalité des femmes;
- services et programmes sociaux qui continuent de dépouiller les gens de leur dignité.

Des initiatives à venir pourraient servir à combler certaines des lacunes actuelles. Le Conseil consultatif sur la situation de la femme a hâte d'examiner l'étude des systèmes de santé mentale et de toxicomanie. Un programme de couverture des coûts exorbitants en médicaments a été annoncé et pourrait énormément aider les familles. Nous anticipons également un engagement à la mise à jour du profil statistique des femmes de l'Île-du-Prince-Édouard afin de fournir une base solide pour l'analyse axée sur les sexes. Nous anticipons avec plaisir l'occasion de travailler avec le gouvernement en vue d'obtenir de meilleurs résultats en 2015. Il y a de quoi s'inspirer.

Priorité accordée à l'égalité

Nous attendons du gouvernement provincial qu'il respecte sa promesse d'évaluer l'incidence des lois, des politiques et des budgets existants et éventuels sur la vie quotidienne des femmes, des hommes et de divers groupes. Il doit donc appliquer une analyse axée sur les sexes et la diversité dans la planification, l'évaluation, les processus décisionnels, les pratiques de gestion et la culture organisationnelle.

ACTIONS PRIORITAIRES	
Questionnaires de la Fiche de rendement sur l'égalité remplis par tous les ministères	**Accomplie**

⇗ Tous les ministères et toutes les divisions auxquels on a demandé de remplir un questionnaire l'ont fait. Cette tâche nécessite un effort important et le Conseil consultatif reconnaît le temps et l'énergie qui y ont été consacrés.

Démonstration que la stratégie de réduction du Plan d'action sociale pour réduire la pauvreté comprend une analyse axée sur les sexes et la diversité	**En cours**

⇗ Il est évident que l'analyse axée sur les sexes et la diversité a aidé à nourrir le Plan d'action sociale pour réduire la pauvreté. Le Secrétariat interministériel aux affaires féminines faisait partie du groupe de travail qui a guidé l'élaboration du plan afin de s'assurer que l'aspect du sexe soit pris en compte. Le profil intitulé *Les femmes à l'Île-du-Prince-Édouard : Un point de vue statistique 2010* a servi à préparer le document de travail *Preventing and Reducing Poverty in Prince Edward Island: A Strategy for Engagement*. Par ailleurs, le gouvernement reconnaît que certaines mesures du Plan d'action sociale profiteront différemment aux femmes qu'aux hommes, y compris en ce qui concerne l'accès à l'éducation de la petite enfance, l'augmentation du nombre de logements abordables et l'instauration des tribunaux thérapeutiques.

⇘ Le Conseil consultatif est déçu que le Plan d'action sociale pour réduire la pauvreté soit peu concret, qu'il répète des dépenses déjà annoncées, n'exprime pas de vision globale pour l'avenir, et n'établisse pas de cibles ni d'échéanciers en ce qui concerne la réduction de la pauvreté des femmes défavorisées et de leurs familles.

Engagement à mettre à jour le profil statistique des femmes de 2010 – y compris l'établissement de dates cibles	**En cours**

⇗ Le Secrétariat interministériel aux affaires féminines s'est engagé à mettre à jour ce document et le travail a commencé, malgré les coupures au niveau du recensement du Canada qui rendent la tâche plus difficile. Nous nous attendons à un engagement public et à l'annonce d'une date de publication d'ici peu. Nous comptons aussi sur la consultation de la collectivité, y compris des femmes sous-représentées telles que les femmes des Premières Nations.

Formation sur l'analyse axée sur les sexes et la diversité mise à l'essai et évaluée par des cadres supérieures du ministère des Services communautaires et des Aînés	**Accomplie**

⇗ En décembre 2011, la directrice du Secrétariat interministériel aux affaires féminines a mis à l'essai une formation à l'intention des hauts fonctionnaires du ministère des Services communautaires et des Aînés. La rétroaction par rapport à l'information a été positive. Le Conseil consultatif attend des preuves que d'autres ministères ont sollicité la même formation pour leurs hauts fonctionnaires et que celle-ci a été ou sera évaluée.

Exemple concret de l'application d'une analyse axée sur les sexes et la diversité d'au moins la moitié des ministères	Accomplie

↗ Des exemples concrets de l'application d'une analyse axée sur les sexes et la diversité ont été fournis par le ministère des Services communautaires et des Aînés, le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance; le ministère de l'Environnement, du Travail et de la Justice; le ministère des Finances, de l'Énergie et des Affaires municipales; le ministère de la Santé et du Mieux-être; et le ministre de l'Innovation et des Études supérieures. Il s'agit de 6 ministères sur 10.

↗ De plus, le Bureau du Conseil exécutif élabore de nouvelles lignes directrices en vue de mieux intégrer l'analyse axée sur les sexes et la diversité à tous les projets de politique présentés au Cabinet – ce qui est très positif.

↗ Une ministre responsable de la Situation de la femme passionnée par son rôle ainsi que le travail remarquable et considérable accompli par des bureaux comme le Secrétariat interministériel aux affaires féminines et le conseiller en diversité de la Commission de la fonction publique sont des indices que l'analyse axée sur les sexes et la diversité touche tous les ministères de gouvernement.

Priorité accordée à l'égalité

AUTRES CONSIDÉRATIONS :

Grandes lignes

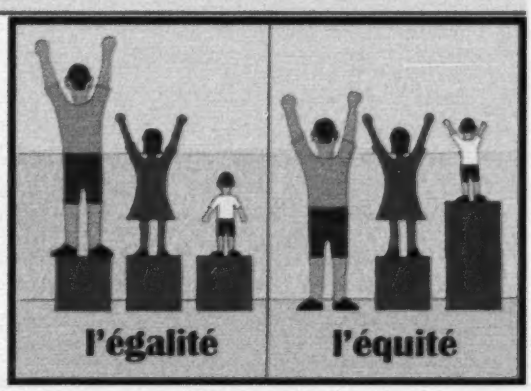

↗ Le Secrétariat interministériel aux affaires féminines a élaboré deux guides relatifs à l'analyse axée sur les sexes et la diversité qui se classent en tête de liste au Canada, soit un pour le gouvernement de l'Î.-P.-É. et un autre destiné à être utilisé en dehors de l'administration publique. Lorsqu'on compare les administrations provinciales/territoriales au Canada, l'Î.-P.-É. compte sur davantage, voire le plus, de ressources en matière d'analyse axée sur les sexes et la diversité que bien d'autres. Le Secrétariat interministériel aux affaires féminines a présenté le guide de formation gouvernemental aux sous-ministres et continue d'assurer un suivi auprès de ceux-ci afin de trouver des moyens de l'appliquer dans les ministères.

↗ Afin de faire valoir l'aspect de l'égalité entre les sexes, le Secrétariat interministériel aux affaires féminines fait partie de plus de 30 comités et groupes de travail, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du gouvernement.

↗ Nous sommes fiers que la ministre Docherty et l'Île-du-Prince-Édouard aient accueilli la réunion des ministres responsables de la condition féminine de 2013. Nous attendons les documents qui seront publiés à la suite de cette rencontre.

↗ Le Bureau du Conseil exécutif fait état de travaux importants visant à décrire la capacité d'élaboration de politiques de la fonction publique et incorporant l'aspect de l'égalité des sexes.

↘ On a aussi confié à la directrice du Secrétariat interministériel aux affaires féminines la tâche d'agente de liaison avec la collectivité et les personnes handicapées. Ce rôle nécessite ses propres ressources, surtout que l'Î.-P.-É. s'affaire à se conformer à la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées.

Priorité accordée à l'égalité

Selon les groupes de discussion...

- Répondre aux besoins des femmes aide aussi les hommes et les familles.
- Les femmes qui appartiennent aussi à des groupes sous-représentés ont d'autres défis à relever. Il est nécessaire d'examiner les aspects du sexe et de la diversité ensemble.
- Les femmes autochtones demandent au gouvernement provincial d'inciter le gouvernement fédéral à miser davantage sur la clarté et l'égalité en ce qui concerne la transmission de leur statut aux enfants. Selon l'expérience d'une femme, « il y a de la discrimination envers les femmes, encore plus qu'envers les hommes, c'est certain ».
- Le Cercle des présidentes indique qu'une formation généralisée sur l'analyse axée sur les sexes et la diversité pour les employés du gouvernement est éminemment prioritaire. On souhaite que le gouvernement provincial exprime une vision pour l'Île-du-Prince-Édouard qui tienne compte du principe d'égalité pour tous les Insulaires.

Bonus

☆ Plus grande **VISIBILITÉ ACCORDÉE AU RÔLE DE LA MINISTRE RESPONSABLE DE LA SITUATION DE LA FEMME**, notamment des déclarations à l'Assemblée législative, la tenue d'événements publics, des conférences lors d'événements et l'exercice de leadership lors de rencontres fédérales-provinciales-territoriales..

Le travail remarquable et dévoué de la ministre responsable de la situation de la femme et du Secrétariat interministériel aux affaires féminines marque une tendance généralisée à effectuer davantage et mieux une analyse axée sur les sexes et la diversité. Une bonne analyse axée sur les sexes et la diversité permet de jeter des bases solides en vue d'atteindre les objectifs en matière d'égalité des femmes. Le succès remporté par le gouvernement dans cette catégorie est un signe que toutes les catégories et toutes les notes pourraient connaître une amélioration la prochaine fois que la Fiche de rendement sur l'égalité des femmes sera produite – tant que les décisions du gouvernement tiendront compte de cette analyse.

Grande dégradation
Légère dégradation
Aucun changement
Légère amélioration ⇦
Grande amélioration

Pouvoir de décision chez les femmes

Nous attendons du gouvernement provincial qu'il encourage activement la nomination de femmes. Nous attendons aussi qu'il élimine les obstacles au leadership pour les femmes nommées et élues dans des postes décisionnels et dans le secteur public.

ACTIONS PRIORITAIRES	
Augmentation du nombre de femmes au sein du Conseil exécutif	Non accomplie

↘ Seulement 2 des 10 membres du Cabinet sont des femmes. Cela n'a pas changé depuis 2007, malgré les occasions de faire grimper ce nombre qui se sont présentées. Il est particulièrement important de mettre au premier plan le leadership des femmes étant donné qu'aucun chef de parti n'est une femme à l'heure actuelle. Auparavant, deux partis avaient à leur tête des femmes.

⇨ Les rôles de présidence et de vice-présidence de l'Assemblée législative sont occupés par des femmes. Le rôle de la présidente est important et bien en vue – mais la présidente est aussi exclue des débats.

⇨ Le Conseil consultatif estime que compte tenu de la sous-représentation des femmes au sein du Conseil exécutif, il est important d'encourager le leadership des femmes dans des rôles de sous-ministres. En 2013, seulement 3 sous-ministres sur 13 étaient des femmes (avant la démission de l'une d'entre elles). Le gouvernement a témoigné sa confiance envers les leaders féminins en nommant la première vérificatrice générale de l'Î.-P.-É., en retenant les services de deux femmes à la direction générale des commissions scolaires de langue anglaise et de langue française, et en embauchant une femme comme chef de la direction d'Innovation Î.-P.-É., un rôle de gestion non traditionnel. Il en faut plus.

Augmentation du nombre de femmes nommées à des postes au sein d'organismes, de conseils et de commissions	Non accomplie

⇨ S'élevant à 39 %, le pourcentage de femmes qui se sont portées candidates auprès du programme Au service de l'Î.-P.-É. est en hausse de 9 % depuis 2011.

↘ Le pourcentage de femmes nommées par le programme Au service de l'Î.-P.-É. s'établit à 37 %, soit une baisse de 4 % par rapport au sommet de 2011.

↘ Dans le cas de certaines nominations (par exemple, à la Commission des droits de la personne ou au comité d'action sur la gestion durable des terres), l'argument contestable « aucune femme *qualifiée* n'a postulé » soulève des inquiétudes. Une solution possible : faire en sorte que l'identification et le recrutement de candidates « qualifiées » fasse partie du mandat et du travail du programme Au service de l'Î.-P.-É.

Augmentation du nombre de femmes nommées à la présidence ou à la vice-présidence d'organismes, de conseils et de commissions	En cours

↗ Au moins 31 % des conseils comptent des femmes dans des rôles de direction comme la présidence ou la vice-présidence. En 2009 et en 2011, le taux de nomination de femmes à des fonctions de présidente et de vice-présidente a atteint un sommet de 27 %.

↗ Pour la première fois, une femme agit comme présidente de Santé Î.-P.-É. Il s'agit d'une nomination importante.

Établissement d'objectifs précis, annoncés au public, quant au sexe et à la diversité dans le cadre de nominations au sein d'organismes, de conseils et de commissions	En cours

↗ Les organismes de santé, les conseils et les commissions exigent officiellement l'équilibre des sexes au niveau des nominations. En éducation, des organismes importants comme la nouvelle commission scolaire de langue anglaise misent aussi sur l'équilibre des sexes. On continue de prendre la diversité au sérieux en tant que critère prioritaire de nomination au Conseil consultatif sur la situation de la femme et à d'autres conseils.

⇨ Il est nécessaire de publiciser davantage les objectifs en matière d'égalité des sexes et de diversité.

Proportion plus équilibrée de femmes étant cadres et de femmes au sein du personnel dans les ministères où les femmes ont tendance à être sous-représentées au sein de la direction et/ou dans lesquels elles occupent des emplois non traditionnels	Accomplie

⇨ Globalement, dans l'ensemble des ministères qui ont répondu, les femmes représentent 71 % de la totalité des employés et 55 % des cadres au sein du gouvernement. Les femmes représentent 68 % des employés à temps plein, 80 % des employés à temps partiel et 69 % des employés occasionnels pour lesquels des données sont disponibles. Environ 62 % de tous les emplois de la fonction publique provinciale sont au sein de Santé Î.-P.-É. Ces chiffres cadrent avec ceux de 2011.

⇗ Il existe un équilibre de plus en plus solide entre la proportion de femmes cadres et celle d'employées au sein du gouvernement. Dix sections sur douze qui ont répondu affichent un écart de 10 points ou moins entre le pourcentage total de femmes et le pourcentage de femmes au sein de la direction.

Pouvoir de décision chez les femmes

AUTRES CONSIDÉRATIONS :

Grandes lignes

⇗ Au cours des élections municipales de 2012 qui ont eu lieu dans les petites municipalités de l'Î.-P.-É., le ministère des Finances, de l'Énergie et des Affaires municipales a encouragé les Insulaires à se présenter comme candidats, mettant l'accent sur l'augmentation du nombre de candidates et d'électrices. Le ministère a inclus ce message dans des affiches, des vidéos, un site Web et d'autres communications. La Coalition for Women in Government indique que lors des élections, les femmes représentaient 30 % de l'ensemble des candidats et 31 % des élus. À 26 %, le nombre de mairesses et de présidentes a diminué lors de cette élection. Aucune femme n'est à la tête d'une municipalité où le scrutin se déroule toute la journée.

⇗ Le Comité consultatif sur la diversité explique que pour les besoins de la politique sur la diversité en milieu de travail, le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard a désigné les groupes de la diversité suivants : Autochtones, personnes ayant un handicap, membres d'une minorité visible, femmes occupant des postes de direction et emplois non traditionnels. La politique comprend un cadre pour la reddition de comptes et la production de rapports en ce qui concerne le respect de la « diversité des personnes ».

⇗ La Commission de la fonction publique offre des possibilités d'emploi ou de placement aux membres des groupes de la diversité désignés.

⇨ Les femmes font partie et dirigent de nombreux organismes bénévoles. Un engagement solide et des consultations publiques significatives sont des moyens efficaces essentiels pour valoriser le leadership des femmes.

Pouvoir de décision chez les femmes

Selon les groupes de discussion...

- Les commissions scolaires, les conseils de bande et les petites municipalités sont de bons endroits où les femmes peuvent acquérir de l'expérience et se préparer à participer aux élections provinciales et fédérales.
- Il est nécessaire d'appuyer une évaluation juste et différenciée selon les sexes des qualifications des femmes qui postulent des postes de direction.
- Le gouvernement peut appuyer le leadership des femmes en soutenant les groupes de femmes afin qu'ils continuent à collaborer entre eux et à sensibiliser les femmes dans l'ensemble de la province.
- Les anciennes présidentes du Conseil consultatif continuent de demander au gouvernement d'utiliser des processus décisionnels collaboratifs qui favorisent la participation significative de citoyens diversifiés. Tout processus collaboratif mise d'abord sur la communication et le partage d'information, est suivi par des consultations inclusives et se termine par une prise de décisions collaborative. Les communications et les consultations qui ont lieu après la prise de décisions ne sont pas collaboratives.

Supplément

L'accent mis par les Affaires municipales sur la **PARTICIPATION DES FEMMES À TITRE DE CANDIDATES ET D'ÉLECTRICES** lors des élections municipales en 2012 a été un fait saillant.

Le gouvernement provincial fait preuve de leadership en appuyant la présence des femmes dans des postes décisionnels au sein de la fonction publique. Les bons emplois occupés par les femmes dans le secteur public ainsi que l'engagement envers les objectifs d'équité et de diversité dans ce secteur donne l'exemple dans une province où les bas salaires ainsi que le travail saisonnier et précaire prédominent dans d'autres secteurs. Les améliorations apportées au niveau de l'égalité des femmes dans la fonction publique sont bénéfiques pour de nombreuses familles de l'Île.

Légère amélioration

Prévention de la violence

Nous attendons du gouvernement provincial qu'il travaille à mettre fin à la violence envers les femmes et les enfants et à toute forme de violence familiale en fournissant et en appuyant des programmes et des services visant la prévention de la violence et offrant un soutien aux victimes de violence.

ACTIONS PRIORITAIRES	
Financement de base accru pour PEI Family Violence Prevention Services Inc., le Centre d'aide aux victimes de viol et d'agression sexuelle ou d'autres organismes communautaires qui contribuent à la prévention de la violence ou aident les victimes de violence	**Non accomplie**
↘ En 2012-2013, l'ensemble du financement accordé aux ONG par le ministère des Services communautaires et des Aînés a été réduit de 3 %, alors que nous avions déjà qualifié d'insuffisant ce financement en 2011. Cette réduction a ramené le financement de Family Violence Protection Services Inc. à 617 400 $ et du Centre d'aide aux victimes de viol et d'agression sexuelle à 222 800 $ pour l'année. Même si ces organismes bénéficieront d'une augmentation de leur financement en 2013-2014 qui permettra de rétablir le niveau d'avant la coupure, cela reste insuffisant pour qu'ils puissent répondre à la demande de façon durable.	
Exemple de formation accrue pour les policiers et les intervenants du système de justice portant sur l'intervention en matière de violence familiale, de violence dans les relations et de la violence envers les femmes et les enfants	**Accomplie**
↗ Le Comité de direction sur la *Victims of Family Violence Act* (loi sur les victimes de violence familiale) fait du bon travail au niveau de la formation des policiers et des intervenants du système de justice qui relèvent de la province. Depuis le printemps 2011, il y a eu notamment des séances de formation sur l'intervention policière, des groupes de discussion avec les superviseurs policiers en vue d'obtenir des avis sur les besoins de formation ainsi que des séances de formation et de sensibilisation avec les juges de paix. La coordonnatrice en matière de prévention de la violence familiale a participé à beaucoup de ces séances, en plus de donner de multiples séances de formation sur des sujets particuliers.	
Élaboration et application de nouveaux protocoles relatifs à la violence envers les femmes, ou exemple de protocoles existants mis à jour, améliorés ou évalués	**Accomplie**
↗ En février 2013, le Comité consultatif provincial sur l'exploitation sexuelle des enfants a publié une version révisée du protocole provincial d'intervention dans les cas de violence sexuelle à l'égard des enfants. Il s'agit d'une réalisation importante. ↗ Divers protocoles relatifs à la violence envers les femmes, à la violence conjugale ou à la violence familiale sont en vigueur dans les secteurs de la santé, de la justice et des services sociaux. Leur pertinence et leur utilité ne font aucun doute. ↗ On planifie de nouvelles politiques relatives au soutien du revenu et des séances de formation à l'intention des agents de maintien du revenu et des aides pour les personnes handicapées. Des discussions préliminaires ont eu lieu à propos de la mise à jour des protocoles des salles d'urgence, et de l'information sur les victimes de strangulation a été colligée à l'intention des hôpitaux. ⇨ Prochaine étape : évaluation et mise en œuvre des protocoles.	
Exemple de programmes, de renseignements et d'appuis améliorés ou spécialisés pour les victimes de violence familiale, de violence dans une relation ou de violence envers les femmes et les enfants appartenant à des groupes particuliers	**Accomplie**
↗ Voici quelques faits saillants parmi les nombreuses initiatives : le programme d'intervention Period of PURPLE Crying vise à réduire les traumatismes crâniens non accidentels liés aux pleurs	

inconsolables des nourrissons; le fructueux programme Bon départ destinés aux familles comptant un nouveau bébé qui ont besoin d'un soutien supplémentaire a été prolongé de 24 à 36 mois; des ateliers gratuits sur la strangulation à l'intention des intervenants de première ligne ont mis l'accent sur les besoins des victimes de violence; un nouveau guide intitulé *Renseignements à l'intention des femmes et des hommes qui vivent une relation de violence* a été fort populaire; et des subventions ont été accordées par le Secrétariat aux affaires féminines à des projets visant à prévenir la violence envers les femmes et les enfants faisant partie de divers groupes à risque.

Mesures et/ou ressources servant à permettre aux intervenants du domaine de la protection des adultes d'offrir plus d'aide aux adultes se trouvant dans une situation délicate	En cours

⇗ De nouvelles mesures de partage d'information et de communication entre les services de protection des adultes et les médecins, par l'entremise de la Medical Society et au moyen d'une présentation faites lors des séances scientifiques, constituent des étapes importantes.

⇗ L'éducation communautaire et la sensibilisation du public en ce qui concerne la violence envers les aînés se poursuivent activement.

Prévention de la violence

AUTRES CONSIDÉRATIONS :

Grandes lignes

⇗ Parmi les initiatives en matière de prévention de la violence, on a accordé une bonne attention à la violence envers les enfants et les jeunes. On a aussi mis l'accent sur le rôle des hommes en matière de prévention de la violence.

⇗ Ont eu des effets positifs le soutien accordé aux organismes féminins autochtones afin qu'ils mènent eux-mêmes la lutte contre la violence, les efforts déployés par les groupes de travail fédéral/provinciaux/territoriaux, et les programmes qui s'appliquent particulièrement à la violence envers les femmes et les enfants autochtones. Nous sommes heureux d'entendre parler de respect et de soutien de l'identité culturelle, du patrimoine, des liens communautaires et de l'engagement. Pour les femmes autochtones, le fait que certaines ressources telles que le programme Mi'kmaq Family PRIDE pour les enfants ne soient pas accessibles aux familles hors réserve constitue une lacune. Lorsque les Autochtones fuient la violence, ils ont tendance à quitter les réserves.

> « La prévention des mauvais traitements à l'égard des aînés implique une augmentation du nombre d'heures ou du personnel consacrés à la protection des adultes. Il faudrait aussi des programmes quelconques à l'intention des adultes qui sont vulnérables, mais pas mentalement incapables. »
> – Membre du Conseil consultatif

⇨ Même si l'on a consacré certains efforts aux nouveaux arrivants au Canada du côté de la justice, il faudrait davantage d'initiatives axées sur la prévention pour ce groupe. Des subventions ont été accordées pour la prévention de la violence envers les personnes handicapées, mais ce n'est pas suffisant.

⇗ La coordonnatrice en matière de prévention de la violence familiale, conjointement avec le Comité d'action du premier ministre pour la prévention de la violence familiale, continue de fournir des renseignements essentiels à la population : présentations, hôtels de ville, guides de ressources, guides à l'intention de groupes particuliers (p. ex. : les groupes confessionnels). On recueille aussi des statistiques nationales et provinciales sur la violence familiale, on les dépouille, on les met à jour et on les met à la disposition des défenseurs, des chercheurs et du grand public.

Prévention de la violence

Selon les groupes de discussion...

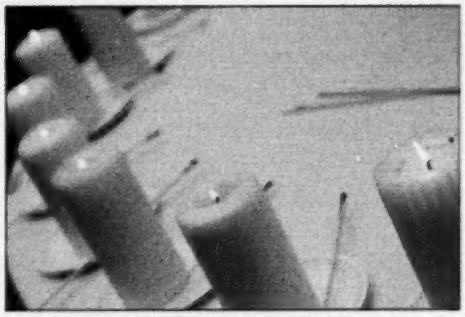

- Les programmes et services offerts aux femmes de divers groupes sont utiles. Une femme autochtone a déclaré : « Je pense que les choses vont mieux en ce qui concerne les questions de violence et les services à l'Î.-P.-É. depuis quelques années ». Le Service d'aide aux victimes et Family Violence Prevention Services Inc. permettent aux gens de prendre leur vie en main.
- Il manque de financement pour les organismes communautaires qui aident les victimes de violence ou les femmes en situation de crise. « Ces organismes remplissent la tâche du gouvernement qui est de prendre soin de son peuple » – et ne reçoivent pas un financement suffisant pour répondre aux besoins, faire de la prévention et assurer un suivi.
- Les plus gros obstacles auxquels font face les femmes victimes de violence continuent d'être la sécurité financière et l'accès à la justice – les ministères qui offrent les services sont encore compartimentés.
- Il importe de faire une analyse selon les sexes de la violence afin d'établir clairement qu'il n'incombe pas aux filles et aux femmes de prévenir les mauvais traitements qu'elles subissent.

Supplément

Le **PROJET LES FILLES ET LA CYBERSÉCURITÉ** (cybersafegirl.ca) fournit des ressources bilingues aux filles et aux parents sur la sécurité en ligne. Il a été mis sur pied par les ministres du Canada atlantique responsables de la condition de la femme, et mise sur de bons processus inclusifs et l'expression de multiples points de vue.

Initiatives visant à **PRÉVENIR LA TRAITE DE PERSONNES**, y compris des ateliers à l'intention des fournisseurs de services et la publication imminente du Guide d'intervention en matière de traite de personnes de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le gouvernement provincial continue de faire du bon travail en ce qui concerne la prévention et l'élimination de la violence envers les femmes et les filles, notamment par l'entremise du Comité d'action du premier ministre pour la prévention de la violence familiale, de la coordonnatrice en matière de prévention de la violence familiale, du Service de protection des adultes et du Service d'aide aux victimes. Au-delà de son rôle, la province compte énormément sur les organismes communautaires pour accomplir le travail de prévention et offrir les services aux victimes. Les ressources à la disposition de ces services communautaires sont insuffisantes.

Grande dégradation
Légère dégradation
Aucun changement
Légère amélioration ⇦
Grande amélioration

Accès à la justice

Nous attendons du gouvernement provincial qu'il accorde une grande priorité à l'accès à la justice des femmes et des familles, particulièrement en matière de droit de la famille, et qu'il fournisse et appuie des programmes et des services qui aident les personnes à recevoir de l'aide pour leurs problèmes d'ordre juridique.

ACTIONS PRIORITAIRES	
Mise en place d'un projet pilote pour un tribunal traitant les causes liées à la violence familiale	En cours

⇗ Dans le discours du Trône d'avril 2012, le gouvernement s'est engagé à examiner attentivement le concept de tribunal thérapeutique en réponse aux modifications apportées par le gouvernement fédéral au Code criminel. Dans d'autres administrations, les tribunaux de ce genre s'occupent des causes liées à la violence familiale, au traitement de la toxicomanie et à la santé mentale. Nous attendons avec impatience la publication d'études sur des modèles possibles de tribunaux thérapeutiques et leur viabilité à l'Î.-P.-É., et mettant en évidence des tribunaux qui traitent les causes liées à la violence familiale.

⇗ Le Plan d'action sociale prévoit explorer la possibilité d'instaurer un tribunal traitant les causes liées à la violence familiale dans le cadre d'un tribunal thérapeutique. Nous espérons et prévoyons qu'il s'agira d'un élément important.

Mesures pour accroître les ressources offertes pour la médiation familiale, la consultation et la résolution de conflits avant que les familles se présentent en cour	En cours

⇗ Le bureau du conseiller du tribunal de la famille assure la médiation entre les parties dans les cas de garde d'enfants, d'accès et de pensions alimentaires pour enfants, au lieu que ces questions soient traitées par les tribunaux. Il y a un médiateur familial. Offert gratuitement à la grandeur de la province, le service de médiation est coordonné par le bureau du conseiller du tribunal de la famille en vue d'aider les parents à régler les questions relatives à la garde d'enfants, à l'accès et aux pensions alimentaires pour enfants. Chaque client a droit à 8 séances ou à 12 heures de médiation. La participation est volontaire. Il y a eu 137 clients en 2011-2012, soit une hausse par rapport aux 120 recommandations en 2010-2011.

Accès accru aux avocats de l'aide juridique en droit de la famille	Non accomplie

⇗ Le Conseil consultatif insiste sur le fait que les avocats de l'aide juridique font un travail excellent et important dans l'ensemble de l'Î.-P.-É. Les avocats qui travaillent pour l'aide juridique selon le système de certificats acceptent un travail exigeant mal rémunéré dans un cadre difficile pour aider les Insulaires à accéder au système judiciaire. Le Conseil remercie aussi les avocats qui acceptent des clients recommandés par le Lawyer Referral Service (service d'aiguillage vers des avocats) de la CLIA (essentiellement à titre bénévole).

⇨ Les dépenses combinées pour l'aide juridique en droit civil et de la famille ont continué d'augmenter d'année en année, suivant le rythme d'accroissement des coûts dans une certaine mesure, sans toutefois permettre d'améliorer l'accès.

⇨ L'accès aux avocats de l'aide juridique en droit de la famille n'a pas évolué depuis 2011. La somme payée aux avocats de pratique privée fournissant des services d'aide juridique par voie de certificats demeure trop basse.

⇨ Essentiellement, il n'y a toujours pas de services d'aide juridique pour les gens de la classe moyenne ou sans enfant. Il s'agit d'une difficulté qui perdure pour les familles qui font face à une difficile rupture.

Mesures visant à établir un protecteur des enfants provincial qui aurait entre autres comme mandat de défendre les enfants dont la famille a des démêlés avec le système de justice familiale	Non accomplie

↘ Aucune mesure n'a été prise en vue d'établir un protecteur des enfants. Nous encourageons le gouvernement à faire une priorité de ce service fort nécessaire pour l'avenir.

Mesures visant à créer et à mettre en place un système de triage pour les affaires relevant du droit de la famille	Accomplie

↗ Le système de triage pour les affaires relevant du droit de la famille est actuellement à l'essai. Il s'agit d'une grande réussite. En avril 2012, la Cour suprême de l'Île-du-Prince-Édouard a lancé le projet pilote consistant à tenir des conférences préparatoires à l'audition d'une motion dans les affaires relevant du droit de la famille. Le but du projet est de trier les affaires, de cerner les questions qui doivent être déterminées immédiatement, d'établir les positions des parties, de repérer les questions qui peuvent être réglées, de déterminer les affaires qui pourraient faire l'objet d'une médiation, d'aider les parties non représentées par un avocat à préparer la motion, et de fournir de l'information sur les services offerts en droit de la famille qui pourraient aider les parties à résoudre les points litigieux. Nous nous attendons à ce que ce projet pilote de système de triage devienne permanent.

Accès à la justice

AUTRES CONSIDÉRATIONS :

Grandes lignes

« Il n'y a pas d'aide financière pour des services d'avocats ou d'aide juridique pour les femmes qui ont un modeste revenu. Ce manque d'accès provoque des retombées catastrophiques, puisque des femmes endurent de la violence familiale ou des relations malsaines causées par une incapacité d'avoir accès à une justice. »

– Participante aux groupes de discussion

↗ La question des pensions alimentaires pour les enfants et les conjoints revêt une grande importance pour les familles qui ont besoin de ce revenu pour survivre. En janvier 2013, des modifications ont été apportées à la *Maintenance Enforcement Act* (loi sur l'exécution des ordonnances alimentaires) en vue d'autoriser l'imposition de frais dissuasifs aux mauvais payeurs. Les modifications permettent aussi l'imposition de frais de service aux mauvais payeurs afin d'aider à compenser les frais engagés par le gouvernement pour faire appliquer les ordonnances alimentaires. En outre, en 2013, les gouvernements de l'Î.-P.-É. et des É.-U. ont conclu un accord afin que, lorsqu'un parent vit à l'Î.-P.-É. et que l'autre vit aux É.-U., les processus relatifs aux pensions alimentaires pour enfants puissent être simplifiés.

↗ Les Services communautaires et correctionnels ont adopté une politique de sensibilisation à l'égard de l'égalité des sexes et aux réalités culturelles en 2012 afin d'orienter le personnel dans la prestation de services propres à chaque sexe, respectueux des cultures et tenant compte de l'aspect traumatologique. C'est également encourageant de voir que ces aspects sont pris en compte dans l'élaboration des politiques.

↗ Il est essentiel de disposer de bons ensembles de données pour faire une analyse axée sur les sexes et la diversité, et pour prendre de bonnes décisions au niveau des politiques. Nous attendons des résultats positifs en ce qui concerne la contribution de l'Î.-P.-É. sur le plan du temps, des efforts et des ressources consacrés à l'enquête *Mesure de la violence faite aux femmes : tendances statistiques* (2013) de Statistique Canada.

Accès à la justice

Selon les groupes de discussion...

- L'accès aux avocats est un aspect nécessaire, selon les groupes de discussion, non seulement pour éclaircir les questions liées au droit de la famille et aux ruptures, mais aussi pour composer avec le système d'aide sociale, obtenir des conseils sur diverses questions et s'attaquer à la fraude criminelle.
- Cela reste toujours problématique de se prévaloir de programmes et de services en matière de justice, d'accéder à l'aide juridique et d'entretenir des communications soutenues en ce qui concerne l'exécution des ordonnances alimentaires.
- C'est toujours très difficile de composer avec une rupture et de négocier les questions liées aux pensions alimentaires et à la garde d'enfant lorsqu'on a peur. « On m'a dit que c'était ma responsabilité d'obtenir la pension alimentaire de mon ex-conjoint, et que pour m'inciter à le faire, on allait couper mes prestations [d'aide sociale] jusqu'à ce que je l'obtienne. J'avais peur de lui. »
- Les solutions de rechange aux tribunaux ne sont pas sécuritaires pour tout le monde. « On ne voulait même pas m'aider si je n'acceptais pas d'essayer la médiation. Il avait des antécédents de violence et d'alcoolisme, la médiation n'était donc pas une option. C'est lui qui ne voulait pas de la médiation, alors pourquoi c'est moi qui en subissais les conséquences? »

Supplément

★ Le nouveau **PROTOCOLE PROVINCIAL D'INTERVENTION DANS LES CAS DE VIOLENCE SEXUELLE À L'ÉGARD DES ENFANTS** est une réalisation de premier plan et le processus s'est aussi révélé important : l'Î.-P.-É. est le seul endroit où des groupes des Premières nations ont participé activement à la création d'un protocole.

★ Le **GIRL'S WORK PROJECT** offrait de la formation à tous les membres du personnel des Services de justice pour la jeunesse à propos de stratégies propres à chaque sexe misant sur une approche fondée sur les forces, la sensibilité aux traumatismes et la compétence culturelle.

L'accès à la justice demeure un domaine où l'on effectue de l'excellent travail pour faire face à une forte demande. Dans son état actuel, le système ne parviendra jamais à suivre le rythme de la demande. C'est pourquoi le travail visant à proposer des solutions de rechange – lorsqu'elles sont sûres et appropriées – est des plus prioritaires pour le Conseil consultatif. En même temps, nous devons promouvoir un accès convenable au système judiciaire actuellement en place.

Grande dégradation
Légère dégradation
Aucun changement
Légère amélioration ⇦
Grande amélioration

Santé des femmes

Nous attendons du gouvernement provincial qu'il maintienne un système de soins actifs solide. Nous attendons aussi qu'il réduise les charges futures qui pèseront sur le système en continuant de travailler à la promotion du mieux-être et de la santé. Pour améliorer le mieux-être, nous attendons du gouvernement qu'il favorise une approche holistique de la santé et qu'il tienne compte des déterminants sociaux de la santé, comme le revenu, le sexe, la langue et la culture.

ACTIONS PRIORITAIRES	
Appui accru pour les personnes âgées quant au prix des médicaments d'ordonnance	En cours

⇗ En 2012, la tendance a été de passer d'un approvisionnement de 60 jours à un approvisionnement de 90 jours pour les clients du programme de médicaments de l'aide sociale, du programme de médicaments pour les enfants à la charge de la province et du programme de prestations de santé familiales. Un grand nombre de médicaments sont devenus admissibles à un approvisionnement de 90 jours pour ces mêmes groupes et pour les personnes âgées. Cela se traduit par une réduction du coût des médicaments d'ordonnance.

⇗ Nous attendons de plus amples renseignements sur le programme de couverture des coûts exorbitants en médicaments annoncé pour l'automne 2013 et espérons qu'il sera avantageux pour les Insulaires.

Examen du financement et des services dans le domaine de la santé mentale, particulièrement au niveau communautaire, tel que recommandé par le vérificateur général	En cours

⇗ Le ministère de la Santé et du Mieux-être a effectué un examen complet des services et des mesures de soutien en santé mentale et en toxicomanie. Le gouvernement a mis de l'avant un certain nombre de mesures visant à s'assurer que l'aspect du sexe dans les questions de santé mentale et de toxicomanie est pris en compte. Le Conseil consultatif attend les résultats de cet important examen avec impatience et entend y réagir.

⇨ Santé Î.-P.-É. précise que l'examen du système de santé mentale communautaire ne portait pas sur le financement et les services, mais plutôt sur l'accès aux services. Les recommandations découlant de cet examen mettent l'accent sur l'amélioration de la qualité au moyen de politiques d'admission et de normes d'accès, de programmes de groupe améliorés, et d'une planification en fonction de populations particulières.

Financement accru pour les services de toxicomanie, permettant par exemple la création de plus de services de réadaptation, d'établissement de soins prolongés et de centre de réadaptation – dans des endroits accessibles - dans les collectivités de l'Île	Non accomplie

⇨ Santé Î.-P.-É. a reçu du financement de Santé Canada pour l'amélioration du système de lutte contre la toxicomanie au cours des deux dernières années et demie, et a entrepris notamment d'améliorer l'aiguillage, l'admission et les programmes en rapport avec la gestion du sevrage des personnes hospitalisées ainsi que d'étendre à Summerside le programme d'entretien à la méthadone.

⇨ Un problème grandissant d'abus de médicaments d'ordonnance pousse les groupes communautaires à solliciter une intervention d'urgence qui comprendrait des mesures permettant d'assurer un délai suffisant pour le sevrage médical de substances autres que l'alcool, que les services sont accessibles lorsque les personnes sont prêtes à entreprendre le traitement et qu'un plan de soin en établissement à plus long terme est établi, surtout pour les jeunes. Le gouvernement s'apprête à élaborer une stratégie – et a grandement besoin de la contribution des collectivités.

Travail continu pour la mise en place du programme SANE (programme d'examen des victimes d'agression sexuelle par du personnel infirmier) et appui du programme	En cours

⇗ À la suite de contacts effectués dans le cadre d'un groupe de travail F/P/T, le Nouveau-Brunswick a organisé et donné gratuitement une formation à la première infirmière examinatrice des victimes d'agression sexuelle dûment formée de l'Î.-P.-É. Un groupe de travail continue d'étudier la manière de mettre en place de façon durable un programme SANE adapté à l'Î.-P.-É.

Mesures visant à acrroitre les droits en matière de reproduction à l'Île-du-Prince-Édouard	Non accomplie

⇘ Le dépôt de la loi sur les professions de la santé, prévu pour la session du printemps 2013 qui pourrait permettre aux sages femmes de présenter une demande de désignation à titre de profession de la santé réglementée à l'Î.-P.-É., a été reporté. Les sages femmes ont exprimé des réserves quant à la valeur pratique du projet de loi en ce qui concerne l'élargissement de leurs services.

⇘ Le premier ministre Ghiz indique que la situation ne changera pas en ce qui concerne l'absence d'accès à des services d'avortement locaux. Cette politique limite grandement les choix des jeunes femmes vulnérables à faible revenu. Elle contrevient à la *Loi canadienne sur la santé* et ne respecte pas les droits des femmes qui ont été confirmés par la Cour suprême du Canada il y a 25 ans. Cette situation est injuste et inacceptable, et doit changer.

Santé des femmes

AUTRES CONSIDÉRATIONS :

Grandes lignes

⇨ Très coûteux, les soins actifs continuent de faire l'objet d'une attention particulière au niveau de la planification sanitaire. Le Conseil consultatif souhaite que le gouvernement reconnaisse les avantages de tenir compte des facteurs sociaux qui affectent la santé tels que le revenu, le sexe et la culture. Permettre que des Insulaires vivent dans la misère est coûteux de bien des façons, et pourtant le Plan d'action sociale ne propose pas assez de mesures pour aider les gens à sortir de la pauvreté.

« Les frais de déplacement et d'hébergement en dehors de l'Île lorsque les soins de santé ne sont pas offerts ici posent de graves problèmes aux familles. »
« La santé (maladie) ne devrait jamais être mise en attente par manque de ressources financières. »
– Participante aux groupes de discussion

⇨ Le rapport d'examen des services en santé mentale et en toxicomanie sera un document important pour l'Î.-P.-É. C'était satisfaisant de voir que les consultations englobaient des groupes axés sur la violence et les traumatismes. À moins que le rapport d'examen ne recommande une approche collaborative axée sur le client pour aider les personnes ayant des problèmes liés à la santé mentale ou à la toxicomanie, ou aux deux, nous avons peur que les gens qui ont des besoins complexes continuent de passer entre les mailles du filet.

⇨ Alors que tous les aspects des soins de santé sont examinés à la loupe et que les hôpitaux, les cliniques et les lits font l'objet d'une réorganisation, il est urgent de tenir des consultations locales à propos des besoins des collectivités, depuis la réadaptation à long terme des jeunes toxicomanes jusqu'aux cliniques de santé génésique et sexuelle.

Santé des femmes

Selon les groupes de discussion...

- L'accès aux médecins de famille continue d'être un aspect important. L'accès aux cliniques sans rendez-vous ou aux infirmières praticiennes est inégal dans l'ensemble de l'Î.-P.-É. Les gens sont dirigés vers l'urgence lorsque les médecins de famille ne sont pas disponibles.
- Les bénéficiaires de l'aide sociale qui recevaient de l'aide pour les médicaments pendant une période qui pouvait atteindre un an après avoir cessé de toucher leurs prestations indiquent que l'aide est interrompue une fois que les prestations sont arrêtées.
- Le financement du transport pour accéder aux soins de santé de base est problématique. Le coût des médicaments pose un défi immense. Demeurer en santé coûte cher : « Les mauvais aliments sont tellement moins chers ».
- Le service de télésanté *811 qui sera instauré sous peu pour les questions médicales non urgentes est très attendu.
- La toxicomanie chez les jeunes est très préoccupante : « Les adolescentes ont besoin d'un centre de réadaptation pour assurer le suivi après désintoxication » et les adolescents ont besoin de « personnes-ressources avec qui parler » dans les écoles – travailleurs auprès des jeunes et conseillers ou policiers – et dans la collectivité en général.

Supplément

Par l'entremise de Santé Î.-P.-É. et de partenaires, un projet pilote (Canadian Association for Mental Health National Youth Screening Project) a eu lieu à l'Î.-P.-É. en vue de trouver des façons pour les ministères et les organismes communautaires de **COLLABORER AFIN D'AIDER LES JEUNES À RISQUE SUSCEPTIBLES DE DÉVELOPPER DES PROBLÈMES DE SANTÉ MENTALE OU DE TOXICOMANIE.**

Compte tenu du fait que le budget de la santé représente une partie aussi énorme du budget global de la province et que les discussions au sujet de l'avenir des services de santé à l'Île-du-Prince-Édouard sont des plus intenses, il manque encore de défenseurs des préoccupations des femmes en matière de santé. Notre Conseil attend avec impatience le rapport d'examen des services de santé mentale et de toxicomanie que nous analyserons attentivement. Entre-temps, le Conseil est atterré que l'Î.-P.-É. continue d'ériger des obstacles importants qui empêchent les femmes de s'attaquer aux problèmes de santé en matière de sexualité et de reproduction.

Grande dégradation
Légère dégradation
Aucun changement
Légère amélioration
Grande amélioration

Appuis pour la prestation de soins

Nous attendons du gouvernement provincial qu'il accorde de l'importance au travail souvent non rémunéré ou sous-payé des personnes, qui sont souvent des femmes, offrant des soins aux enfants et aux adultes, y compris aux personnes âgées. Pour permettre aux personnes qui fournissent des soins de participer pleinement à la société de la province, le gouvernement doit mettre en place des politiques qui appuient la prestation de soins, au lieu de la rendent difficile.

ACTIONS PRIORITAIRES	
Financement accru pour les soins à domicile pour personnes âgées et/ou pour les programmes de soins de relève pour les personnes qui leur offrent des soins	En cours

⇗ Le programme amélioré de soins à domicile pour les personnes âgées fragiles accorde des heures supplémentaires de service aux aînés fragiles afin qu'ils puissent retourner à la maison plus rapidement et y demeurer plus longtemps en toute sécurité. On prévoit élargir le programme une fois que les ressources nécessaires auront été établies.

⇗ Santé Î.-P.-É. indique qu'on planifie d'agrandir l'Équipe ressource pour la santé mentale des aînés en vue d'offrir des services d'évaluation, de traitement et de soutien aux fournisseurs de soins (personne ou groupe) à domicile, de soins de longue durée et de soins communautaires. Nous insistons pour que ce plan soit mis en œuvre bientôt.

⇨ Dans l'ensemble, les augmentations ne suivent pas les besoins. Les gens sont évalués selon les besoins individuels, mais les ressources sont exploitées à l'excès. Le gouvernement doit examiner les économies réalisées par les hôpitaux et les établissements de soins actifs lorsque les aînés reçoivent leurs soins à domicile – et réinjecter une partie de ces économies dans le soutien des aînés et des fournisseurs de soins. On a particulièrement besoin d'augmenter les services de relève afin de donner un peu de répit aux aidants naturels qui sont épuisés et d'offrir un soutien plus pratique aux personnes âgées.

Accès accru à des services de garde, particulièrement pour les enfants en bas âge, pour les familles de la province	Accomplie

⇗ Dans le cadre de l'Initiative préscolaire d'excellence, le nombre de places pour les nourrissons a augmenté de 51 % dans l'ensemble de la province au cours de l'exercice 2011-2012, et d'encore 3,3 % en 2012-2013. Le nombre de places en garderie global a augmenté en 2012-2013, après le recul enregistré l'année précédente. À l'heure actuelle, il y a des places qui sont vacantes dans certaines régions, tandis qu'il y a des listes d'attente dans d'autres.

⇨ La demande de places pour les nourrissons demeure plus élevée. Le gouvernement doit travailler à augmenter le nombre de places réglementées pour les nourrissons, peut-être en développant le concept des garderies pour les tout-petits, exploré initialement dans le cadre de l'Initiative préscolaire d'excellence.

Maintien des investissements dans les soins et l'éducation de la petite enfance visant à accroître leur qualité et leur accessibilité, entre autres sur le plan financier, et axé sur le développement de l'enfant	Accomplie

⇗ Le nombre de centres de la petite enfance est passé à 46 en 2011-2012 (de 41 qu'il était en 2010-2011).

⇗ Le Cadre pédagogique pour l'apprentissage des jeunes enfants a été mis à l'essai dans les centres de la petite enfance en 2011-2012 et instauré en 2012-2013. Celui-ci met l'accent sur quatre objectifs d'apprentissage principaux – bien-être, exploration et découverte, expression et communication, responsabilité sociale et personnelle – et est guidé par trois principes d'apprentissage – relations, environnement, expériences.

Subventions accrues de services de garde d'enfants pour les familles à faible revenu	En cours

⇗ Les taux du Programme de subvention pour la garde d'enfants ont été augmentés de 1 $ par jour afin d'égaler ceux appliqués par les centres de la petite enfance. Cela représente un investissement d'environ 170 000 $ par année. À peu près 1 000 familles se sont qualifiées pour la subvention pour la garde d'enfants au cours de la période de référence.

Mesures visant la mise en place du programme Triple P – Positive Parenting Program (programme pour le parentage positif) à l'Île	En cours

⇗ Le Conseil exécutif a entendu et examiné une proposition visant la mise en place du programme Triple P – Positive Parenting Program (programme pour le parentage positif). L'accueil a été très bon et le Conseil consultatif espère qu'on ira de l'avant avec la mise en œuvre du programme.

⇗ Le ministère de la Santé et du Mieux-être ainsi que Santé Î.-P.-É. ont financé et soutenu l'élaboration d'un projet pilote en vue de l'établissement d'un groupe Triple P au Catholic Family Services Bureau. Ce projet pilote permet de faire le lien entre les personnes aiguillées vers les services communautaires de santé mentale et les ressources appropriées.

Appuis pour la prestation de soins

AUTRES CONSIDÉRATIONS :

Grandes lignes

⇗ Le Conseil consultatif reconnaît l'importance de continuer à investir dans l'éducation du personnel des centres de la petite enfance en offrant des possibilités de formation et de perfectionnement, et continue de féliciter le gouvernement pour son engagement à donner des occasions d'apprentissage aux enseignants de maternelle qui passent au système scolaire.

« Comme mère, ce qui m'a beaucoup aidée c'est la subvention pour les services de garde... Sans cela je n'aurais pas pu travailler, c'est certain. »
– Participante aux groupes de discussion

⇗ Les soins offerts aux personnes âgées reçoivent de plus en plus d'attention, notamment les soins palliatifs. Il est encourageant que des initiatives telles que le programme de médicaments pour soins palliatifs à domicile aient réussi à permettre d'accroître de 22 % le temps passé à la maison par les patients atteints d'une maladie en phase terminale. La formation LEAP (Learning Essentials Approaches to Palliative and End of Life Care) reconnue au Canada a d'abord été donnée aux médecins de soins palliatifs et au personnel de coordination des soins de l'Î.-P.-É. en 2008 et continue d'être essentielle.

⇗ Bien que le Conseil consultatif ait exprimé des inquiétudes au sujet du processus relatif au sondage sur les services de santé mentale et de toxicomanie, le fait qu'il ait tenu compte de l'expérience des fournisseurs de soins est encourageant.

⇨ Des mesures de soutien sont nécessaires la vie durant pour les intervenants qui s'occupent de personnes ayant des besoins particuliers ou une incapacité. En éducation de la petite enfance, la grille salariale ne reflète pas les compétences particulières des assistants pour enfants à besoins spéciaux. Les aidants naturels qui s'occupent d'adultes handicapés ont désespérément besoin de répit. Le surmenage des aidants naturels peut donner lieu à un placement tragique et injustifié en établissement.

Appuis pour la prestation de soins

Selon les groupes de discussion...

- Les options en matière de services de garde ne répondent toujours pas aux besoins des parents qui travaillent. Il faut soutenir des services de garde subventionnés convenablement, offrant des horaires flexibles, en dehors des heures normales, dans un plus grand nombre de collectivités.
- Comme le disait une participante : « Lorsque vous êtes mise à pied, vous n'avez pas assez de temps pour vous trouver un autre emploi avant que la subvention pour les services de garde soit coupée ».
- Il faut augmenter le nombre de places dans les programmes comme Bon départ à l'intention des autochtones.
- Les centres de ressources familiales financés par le gouvernement fédéral continuent d'offrir un très important soutien aux parents et aux familles. Ils sont « très utiles au niveau du soutien et de la socialisation ».
- Il est nécessaire pour les personnes âgées et les fournisseurs de soins que les médecins soient plus sensibles à leurs besoins. Il faudrait plus de temps, un langage plus simple et davantage de notes explicatives entre les rendez-vous.
- Les participantes à une consultation sur l'équité en matière de santé indiquent qu'offrir un soutien général aux parents constitue le facteur le plus important pour assurer une plus grande équité en santé à l'Î.-P.-É.

Supplément

Le **Period of PURPLE Crying Program** est un programme provincial visant à renseigner les parents et les fournisseurs de soins sur les pleurs des nourrissons et sur les dangers de secouer un bébé, dans le but de prévenir les traumatismes crâniens non accidentels. Soutenir les fournisseurs de soins prévient aussi la violence!

Les services éducatifs et de garde continuent d'être des domaines d'investissement importants, et ces investissements continuent d'aider à soutenir les femmes et leurs familles. Il est très clair que nous récolterons des bénéfices à long terme en soutenant les enfants au cours de la petite enfance et leurs familles. Compte tenu des pressions exercées sur le système hospitalier de l'Île-du-Prince-Édouard et de l'explosion de la population d'aînés, il est urgent d'accorder une attention particulière à l'amélioration des options en matière de soins à domicile.

Grande dégradation
Légère dégradation
Aucun changement
Légère amélioration ⇦
Grande amélioration

Éducation et formation des adultes

Nous attendons du gouvernement qu'il continue d'appuyer l'accès équitable à l'éducation et à la formation pour les femmes, particulièrement dans les domaines où les femmes sont sous-représentées et dans les domaines sur lesquels est axé le développement économique.

ACTIONS PRIORITAIRES	
Exemple de financement de programmes qui accroissent la participation des femmes dans les métiers et le domaine de la technologie	**En cours**

⇗ Le Conseil consultatif appuie les programmes innovateurs qui stimulent la participation des femmes dans les métiers et le domaine de la technologie tels que le programme Trade HERizons du Women's Network qui favorise la sensibilisation et l'engagement des femmes par rapport aux métiers non traditionnels. Nous nous réjouissons d'apprendre qu'au cours des trois dernières années, le nombre de femmes enregistrées comme apprenties a triplé pour s'établir à 4,5 %. Nous nous attendons que le programme Trade HERizons ou d'autres programmes semblables reçoivent un appui soutenu.

Exemple d'appuis accrus pour les femmes et les groupes sous-représentés visant l'acquisition de compétences dans des domaines de développement économique prioritaires (aérospatiale, technologie de l'information, biotechnologie) et/ou des domaines traditionnels (agriculture, pêche, tourisme)	**Non accomplie**

⇨ Le Conseil consultatif continue de beaucoup s'inquiéter que les priorités en matière de développement économique soient peu fondées sur une analyse axée sur les sexes et ne semblent pas se préoccuper de nos secteurs d'activité traditionnels ni de l'Î.-P.-É. rurale. Un développement économique qui tiendrait compte de l'égalité des sexes se traduirait par un soutien accru de transition de la pauvreté vers un moyen de subsistance autonome ainsi que par des mesures de soutien systémiques – et non irrégulières – sur le plan des options de transport en commun, de la spécificité des sexes en matière de santé et de sécurité, et des services de garde (y compris à des heures indues pour les travailleuses de quarts).

Financement accru des programmes et des services qui contribuent à l'amélioration des niveaux de littératie et de numératie des adultes	**Non accomplie**

⇨ La province continue de financer des programmes de formation d'appoint/de GED, lesquels sont encensés par le Conseil. Nous saluons les efforts déployés en vue de rendre les programmes disponibles en français et dans des lieux qui conviennent aux Premières Nations et à d'autres groupes. Toutefois, les bénéficiaires de l'aide sociale font toujours face à des obstacles en ce qui concerne l'accès aux programmes de GED. Fait positif, un programme de services de soutien en matière d'emploi lancé en 2012 permet désormais de travailler avec les bénéficiaires de l'aide sociale en vue de déterminer leur degré de préparation à intégrer le marché du travail, et d'élaborer des plans d'intervention individuels qui favoriseront l'atteinte de leurs objectifs.

⇨ En dehors des programmes de GED, le financement et les programmes font gravement défaut au niveau de l'alphabétisation et des compétences essentielles, dans une province dont le taux d'alphabétisation est terriblement bas. Il y a peu d'options pour les Insulaires adultes qui souhaitent apprendre à lire ou améliorer leurs compétences essentielles. Il faut aussi un soutien accru et davantage de programmes pour les nouveaux arrivants qui ont des besoins sur le plan linguistique, afin qu'ils puissent contribuer pleinement à la vie collective de leur province et société d'adoption.

Exemple de programmes et de services de Compétences Î. P. É. qui sont axés sur l'acquisition de compétences donnant accès à des emplois à long terme non saisonniers	**En cours**

⇗ Les programmes Formation Î.-P.-É., Î.-P.-É. au travail, Travail indépendant Î.-P.-É., Mentorat des diplômés, Expérience de travail Î.-P.-É. ainsi que des projets individuels soutenus en vertu de l'entente sur le marché du travail (comme les programmes Trade HERizons, Women's Project et Adventure Group) ne sont peut-être pas nouveaux, mais sont positifs. La négociation de nouvelles ententes relatives au marché du travail entre le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial et les employeurs pourrait engendrer de nouveaux obstacles ou créer de nouvelles occasions – les négociations devront tenir compte de l'aspect de l'égalité des sexes.

⇗ Le Secrétariat interministériel aux affaires féminines et Compétences Î.-P.-É. ont appuyé le Centre d'information pour les femmes de Prince-Est dans le cadre d'un projet d'employabilité destiné à aider les femmes vulnérables âgées de 30 à 54 ans à atteindre l'autonomie.

Mesures visant la création d'un système de transport en commun à l'échelle provinciale afin d'accroître l'accès à l'éducation, à la formation, à l'emploi et aux services	**En cours**

⇨ La province fournit du financement au County Line Express entre Charlottetown et Summerside. On augmente ainsi les options de transport en commun dans certaines régions, mais on est loin de pouvoir servir l'ensemble de l'Île.

⇨ La province continue de financer Transportation West et Pat and the Elephant qui assurent le transport de personnes handicapées ainsi que Trius Tours qui offre des services de transport aux clients de Tremploy. Ces services spécialisés séparés ne sont pas l'équivalent d'un système de transport public accessible.

Éducation et formation des adultes

AUTRES CONSIDÉRATIONS :

Grandes lignes

⇗ Les femmes continuent d'être très bien représentées dans les programmes universitaires, et les programmes de bourses de la province pour les études postsecondaires contribuent de façon importante à la capacité des femmes à faire des études supérieures. Ce domaine bénéficierait d'une analyse axée sur les sexes et la diversité plus intensive et permanente.

⇗ Un nouveau programme de bourses provincial destiné aux étudiants à plus faible revenu et aux étudiants plus vieux ayant des personnes à charge constitue une mesure positive.

⇨ L'avenir des études postsecondaires à l'Î.-P.-É. est important pour les femmes. Il est nécessaire d'assurer l'inclusion active pleine et entière des femmes dans les secteurs prioritaires de développement économique. Par exemple, des coupures à UPEI risquent d'affecter davantage les femmes que les hommes. La province devrait s'assurer que l'aspect de l'égalité des sexes est davantage pris en compte lorsqu'elle accorde du financement à des établissements d'enseignement postsecondaires.

⇘ Le développement rural est une priorité importante pour le Conseil consultatif, et ses membres s'inquiètent de l'avenir de l'Î.-P.-É. rurale à cause de l'exode des gens et de l'effritement des possibilités. Le Plan d'action rural ne tient aucunement compte ni ne soutient les objectifs d'égalité des femmes.

⇘ Le Conseil s'inquiète beaucoup des compressions qui touchent l'alphabétisation, la numératie et les compétences essentielles des adultes par les gouvernements fédéral et provincial, surtout dans une province où le faible taux d'alphabétisation est un problème majeur et où tellement d'adultes éprouvent de la difficulté à lire à un niveau fonctionnel.

Éducation et formation des adultes

Selon les groupes de discussion...

« Il faut une formation poussée pour accéder à presque tous les emplois de nos jours – serveur, travailleur routier, tout. Beaucoup d'emplois nécessitent une formation que je n'ai pas. »
– Participante aux groupes de discussion

- L'orientation professionnelle est une bonne mesure d'aide et de soutien, et beaucoup de participantes aux groupes de discussion étaient heureuses d'avoir accès aux programmes appuyés par Compétences Î.-P.-É.
- Lorsqu'on a la responsabilité de la prestation de soins, il n'y a pas assez de soutien pour la formation et la recherche d'emploi, et la subvention pour les services de garde ne permet pas de se libérer suffisamment pour chercher du travail.
- « Comment puis-je partir à la recherche d'un emploi avec un enfant de quatre ans? », de demander une participante aux groupes de discussion.
- Le régime d'aide sociale entrave la transition vers le marché du travail. « Vous ne pouvez même pas travailler dans une épicerie si vous n'avez pas de GED, mais vous ne pouvez étudier pour obtenir votre GED lorsque vous recevez de l'aide sociale », de dire une participante aux groupes de discussion. Une autre a déclaré : « Il faut un pont pour vous aider à avancer. »
- En ce qui concerne la TVH et les priorités en matière de développement économique, une participante aux groupes de discussion a exprimé du fond du cœur : « Ils veulent chasser les pauvres ». Dans un autre groupe de discussion, les participantes se demandaient si les remises compenseraient le coût réel de la TVH pour les ménages.
- Pour celles qui n'ont pas les moyens, aller à l'université et particulièrement en français, cela veut dire qu'elles doivent quitter leur famille, se prendre un appartement, faire le voyagement, en plus de payer leurs études. »
- Trop d'Insulaires instruits sont peu enclins à revenir à l'Île une fois leurs études terminées.

Les investissements visant les étudiants et les établissements de niveau postsecondaire, notamment les universités, sont importants et bénéfiques pour les femmes. L'éducation et la formation qui améliorent les compétences essentielles permettant d'obtenir un bon emploi sont aussi primordiales pour les femmes et leurs familles. Pour tirer profit de ces investissements, les femmes ont besoin de services publics d'appoint, notamment en matière de transport en commun et de garderie, qui rendront l'éducation et la formation plus accessibles pour tout le monde.

Grande dégradation
Légère dégradation
Aucun changement
Légère amélioration
Grande amélioration

Diversité et inclusion

Nous attendons du gouvernement provincial qu'il aille chercher la participation de la population de plus en plus diversifiée de la province et qu'il prenne des mesures afin de faire participer les divers groupes et les personnes vulnérables de la province à la vie sociale, culturelle, économique et démocratique.

ACTIONS PRIORITAIRES	
Attention particulière accordée à l'inclusion sociale et à la participation démocratique dans le Plan d'action sociale pour réduire la pauvreté dans le but de répondre aux besoins des groupes vulnérables	Non accomplie

↘ Comme il est mentionné dans le document de travail *Preventing and Reducing Poverty*, « l'inclusion sociale est un objectif fondamental des stratégies de réduction de la pauvreté dans la plupart des administrations » [TRADUCTION]. Dans ce document on parle en particulier de mesures de soutien pour les personnes handicapées, de services d'aide à l'installation pour les nouveaux arrivants et de partenariats avec les Autochtones. Le Plan d'action sociale pour réduire la pauvreté de mai 2012 n'offre pas de nouveaux engagements à cet égard. Certaines mesures ont été prises à la suite du rapport (investissements dans le soutien des personnes handicapées), et il semble que des indicateurs et des mesures soient en cours d'élaboration. À ce jour, rien ne montre qu'on comprend comment réduire la pauvreté, accroître l'inclusion sociale et soutenir les citoyens pour qu'ils vivent dans la dignité.

⇨ Le gouvernement espère que l'ajout d'un nouvel objectif au Plan d'action sociale, soit « offrir des occasions justes et équitables aux Insulaires afin qu'ils puissent participer et contribuer à l'environnement culturel, économique et social de l'Î.-P.-É. », favorisera des actions qui accroîtront l'inclusion sociale.

Démonstration d'une consultation accrue des groupes minoritaires et sous-représentés afin de faire en sorte que les politiques et les lois tiennent compte de tous les Insulaires	En cours

↗ Tous les ministères et bureaux qui ont répondu ont fait état d'une consultation accrue auprès d'au moins un groupe sous-représenté. Deux faits positifs méritent d'être soulignés, soit l'approbation de la politique sur la diversité par le Conseil exécutif et la mise en œuvre soutenue de la politique sur la diversité en milieu de travail révisée de 2010.

↘ De nombreux organismes communautaires qui travaillent avec divers groupes se disent frustrés que le gouvernement montre peu d'intérêt à participer à des dialogues inclusifs ou à un processus décisionnel collaboratif.

Mesures visant la mise en place d'un ombudsman étant un agent indépendant de l'Assemblée législative et ayant pour mandat d'enquêter de façon indépendante sur les plaintes (et aussi d'assurer l'application d'un code de conduite pour les élus)	Non accomplie

↘ Rien n'indique qu'on étudie la mise en place d'un ombudsman. La nécessité d'un ombudsman revient constamment lors des consultations communautaires. L'atelier tenu en avril intitulé « InFocus: Building a More Inclusive Community for People with Disabilities » constitue un exemple récent.

Financement accru pour les programmes d'emploi et de développement économique qui favorisent la participation au marché du travail des personnes ayant une incapacité	En cours

↘ Les personnes ayant une incapacité font état de difficultés accrues en ce qui concerne les services d'emploi. L'élimination des subventions salariales de 100 %, le passage d'un soutien à

l'apprentissage à un soutien par mentorat, et l'accent mis sur les employeurs (au détriment des organismes communautaires) sont des coups durs.

⇗ Le gouvernement espère que la création d'un nouveau forum pangouvernemental sur la politique en matière d'incapacité influencera les politiques dans l'ensemble de l'administration et permettra d'évaluer l'impact des programmes et services gouvernementaux.

⇨ Le gouvernement maintient son engagement à travailler avec le Conseil d'action pour les personnes handicapées (CAPH). Il est temps de donner un regain d'énergie et une nouvelle motivation au CAPH, et il faut favoriser le financement des initiatives qui résulteront de cette collaboration.

Modification des lois afin de limiter la prise de décision au nom d'autrui et de permettre l'aide à la prise de décision	En cours

⇨ Même si un groupe de travail comprenant des représentants du gouvernement et des collectivités a été formé, celui-ci ne s'est réuni qu'une seule fois et il lui manque un cadre de référence. Des recherches et un examen intergouvernemental ont été effectués, et l'on étudie des mesures législatives.

⇨ Nous avons attendu avec impatience des mesures qui favorisent l'aide à la prise de décision, soutiennent la vie, la confiance envers les amis et le droit à prendre sa destinée en main. Nous convenons que la législation doit être élaborée dans le respect et avec soin, et assortie d'un financement responsable pour en assurer l'efficacité et garantir la sécurité; toutefois, il est plus que temps de travailler avec les organismes communautaires pour faire avancer les choses.

Diversité et inclusion

AUTRES CONSIDÉRATIONS :
Grandes lignes

⇗ La Commission de la fonction publique de l'Î.-P.-É. dirige des travaux portant sur une stratégie de formation pangouvernementale sur la compréhension de la diversité et des cultures. Environ 1 000 employés ont suivi la formation. Parmi les autres initiatives de la Commission de la fonction publique il y a un bassin de talents axé sur la diversité, le programme de diversité en matière d'emploi et l'enquête sur la diversité de la main-d'œuvre de 2012. La fonction publique joue un rôle crucial au niveau de la culture et de l'économie de l'Île-du-Prince-Édouard, et il est essentiel qu'elle développe de bons modèles comme ceux-là et donne un exemple positif.

⇨ Lorsqu'il est question de l'inclusion et du soutien de particuliers et de groupes divers dans la grande collectivité de l'Î.-P.-É., les initiatives ont tendance à être de petite envergure, mais sont répandues. Elles soutiennent davantage la diversité que l'inclusion. Les initiatives visent notamment à améliorer l'accessibilité pour les gens ayant des capacités différentes, font l'objet d'un effort concerté en vue de respecter le devoir de consulter les Insulaires autochtones, proposent des projets favorisant l'inclusion des Insulaires de race noire et des minorités visibles, déploient des efforts en vue d'aider les nouveaux arrivants au Canada à accéder aux services ainsi qu'aux publications ou aux services dans plusieurs langues, et valorisent de façon particulière la contribution à la collectivité des personnes âgées, des femmes ou d'autres groupes sous-représentés. La véritable inclusion signifie qu'on doive *rechercher et accueillir positivement* la diversité aux plus hauts échelons de la hiérarchie décisionnelle pour un nombre représentatif important d'Insulaires provenant de groupes divers. Cela veut aussi dire qu'il faut inclure les Insulaires à plus faible revenu.

⇗ L'Entente de partenariat Canada-Î.-P.-É.-Mi'kmaq, signée en 2007, qui constitue la plus vaste entente de collaboration conclue au Canada entre une province et les Premières Nations, continue de servir de cadre pour la consultation et l'inclusion concernant de nombreux aspects faisant partie de la fiche de rendement sur l'égalité. Les groupes autochtones rappellent que les femmes sont souvent sous-représentées au niveau des décideurs.

⇗ La nouvelle *Loi sur les services en français* tant attendue s'appuie sur la législation existante et jette les bases d'une expansion future de la prestation des services en fonction des besoins de la collectivité.

Diversité et inclusion

Selon les groupes de discussion...

- Dans bien des cas, « il faut vraiment quelqu'un capable de plaider votre cause » lorsque vous faites face à des obstacles sur le plan du revenu, de la langue, de la culture ou de la connaissance du système. « Si quelqu'un fait entendre votre voix, vous pouvez obtenir ce dont vous avez besoin. »
- Les gens qui ont des problèmes de mobilité restreignent leurs activités en dehors de leur environnement habituel en raison du manque d'accessibilité. Il est nécessaire d'adopter et d'appliquer une réglementation relative à l'accessibilité des immeubles et pas seulement pour les édifices publics.
- En ce qui concerne la jeunesse, le modèle québécois de « maisons des jeunes » convient bien à la prévention de la toxicomanie et de la criminalité, et au soutien de l'engagement communautaire chez les jeunes.

Supplément

Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance met en évidence des **RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE QUI FAVORISENT L'ÉGALITÉ, LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION** et qui tiennent compte des expériences, intérêts, réalisations et points de vue d'élèves de tous sexes et aux antécédents variés.

Tous les ministères ont été capables d'exprimer comment la diversité et l'inclusion sont importantes pour accomplir leur travail avec succès et d'une façon positive pour les Insulaires. Il est plus difficile de vérifier dans les faits que les ministères reconnaissent les éléments communs en ce qui concerne les *sexes* et la diversité. Compte tenu de la manière dont de nombreux Insulaires sont exclus et privés de leurs droits à cause de la pauvreté, l'absence d'un plan d'action social assorti d'échéances et de cibles significatives, et le manque de leadership en matière de réduction de la pauvreté aux plus hauts échelons du gouvernement constituent des obstacles à une inclusion sociale valable.

Grande dégradation
Légère dégradation
Aucun changement
Légère amélioration
Grande amélioration

Situation économique des femmes

Nous attendons du gouvernement provincial qu'il place au cœur de ses priorités l'amélioration de la santé, de la dignité et du bien-être des Insulaires qui doivent vivre avec un revenu insuffisant. Un revenu insuffisant est un revenu qui ne leur permet pas de subvenir à leurs besoins de base dans la santé et la dignité et de faire face aux urgences. Nous demandons instamment au gouvernement de consulter les organismes communautaires et les Insulaires ayant un faible revenu et de collaborer avec eux dans la mise en œuvre du Plan d'action sociale pour la réduire la pauvreté.

Actions prioritaires	
Taux d'aide sociale accru qui permet aux individus et aux familles d'atteindre le seuil de la pauvreté	Non accomplie

⇨ Le budget du ministère des Services communautaires et des Aînés a augmenté de 4,4 millions de dollars au printemps, avec un engagement à hausser les taux de l'aide sociale – mais ce n'est pas suffisant pour suivre le rythme de la montée des loyers et autres frais. La ministre Valerie Docherty promet d'orienter les choses dans la bonne direction : « Nous n'y arriverons pas cette année. Les hausses ne sont pas considérables du tout, mais c'est un début ». Entre-temps, les bénéficiaires de l'aide sociale sont toujours incapables de combler leurs besoins fondamentaux dans la dignité.

⇨ Augmenter le plafond de rémunération pour les bénéficiaires de l'aide sociale pourrait être une première mesure qui ne coûterait rien.

Financement accru pour les logements abordables, accessibles et adéquats, ainsi que pour leur construction	En cours

⇗ Tous les paliers de gouvernement, les organismes sans but lucratif et le secteur privé ont travaillé ensemble en vue de construire 184 nouvelles unités à l'Î.-P.-É. depuis 2011. De plus, le Plan d'action sociale prévoit 60 nouveaux suppléments au loyer sur trois ans, dont 16 pour les familles et 4 pour les personnes atteintes de troubles mentaux. On s'est engagé à améliorer les programmes de réparations domiciliaires.

⇨ La situation du logement continue d'être grave, notamment pour beaucoup de locataires. La Commission de réglementation et d'appels de l'Île a approuvé des augmentations de plus de 10 % depuis 2010. Par ailleurs, depuis la fermeture de Grandmother's House, il n'y a plus de refuge pour les femmes sans-abri à Charlottetown.

⇘ Un indicateur de l'accroissement des besoins : la PEI Housing Corporation indique que la liste d'attente en 2010-2011 comptait 483 demandes de logements pour personnes âgées (en hausse par rapport au chiffre de 339 enregistré en 2007-2008) et 406 demandes de logements familiaux (en hausse par rapport au chiffre de 382 enregistré en 2007-2008). On accorde la priorité aux victimes de violence, mais il n'y a plus d'unité réservée aux familles qui tentent d'échapper à une situation violente.

Exemple de politiques qui contribuent à la sécurité alimentaire, en particulier pour les groupes vulnérables (comme les personnes âgées, les gens ayant un revenu fixe, les personnes ayant une incapacité, les parents seuls et les nouveaux arrivants)	Non accomplie

⇨ Dans le Plan d'action sociale, on s'engage à explorer la possibilité d'établir une norme assurant des augmentations annuelles régulières du taux des allocations alimentaires pour les bénéficiaires de l'aide sociale. On a un besoin *urgent* d'une analyse du coût des aliments.

⇨ On commence à s'occuper de la sécurité alimentaire pour les enfants par l'entremise des centres de ressources familiales et au moyen de programmes de petits déjeuners instaurés dans 51 des 63 écoles de l'Île. Ces programmes sont inclusifs et non stigmatisants; cependant, ils reposent sur un modèle à caractère caritatif et bénévole.

Consultation et collaboration suffisantes avec les individus et les organismes communautaires dans le cadre du Plan d'action sociale pour réduire la pauvreté, et établissement d'objectifs et d'échéances	Non accomplie

⇨ Dans la fiche de rendement sur l'égalité de 2011, on félicitait le gouvernement d'avoir coordonner d'excellentes rencontres avec 16 groupes d'intervenants au printemps 2011. Deux autres rencontres ont eu lieu après la publication de la fiche de rendement de 2011.

⇨ Ont suivi la publication du document de travail riche en information intitulé *Preventing and Reducing Poverty* et l'instauration d'un processus (problématique) de réaction en ligne. Le Conseil consultatif constate dans le Plan d'action sociale que les consultations n'ont guère été utiles. Nous espérons que les demandes de suivi des témoignages de gens qui vivent dans la pauvreté inciteront à agir.

Amélioration des normes d'emploi (y compris le salaire minimum) pour les travailleurs non syndiqués	En cours

⇗ En avril 2012, le salaire minimum est passé de 9,60 $/heure à 10 $/heure.

⇘ En novembre 2012, à la suite du processus annuel de révision du salaire minimum, on a recommandé de ne pas accorder d'augmentation cette année, malgré le fait que le salaire minimum se situe sous le seuil de pauvreté et que le coût de la vie augmente.

Situation économique des femmes

Autres considérations :
Grandes lignes

⇗ Le budget du Programme de soutien aux personnes handicapées a augmenté de plus de 800 000 $ pour l'exercice 2011-2012, de 283 000 $ pour celui de 2012-2013 et augmentera de 1,4 million de dollars en 2013-2014. L'argent servira à donner accès à cet important programme à un plus grand nombre de personnes ayant besoin de soutien, mais ne permettra pas d'accroître les sommes versées à celles qui en bénéficient déjà.

⇗ Les changements apportés par le gouvernement fédéral à l'assurance-emploi posent tout un défi aux familles de l'Î.-P.-É. et auront une incidence sur le système d'assistance sociale. Un groupe de travail a effectué une importante analyse d'impact des changements apportés à l'assurance-emploi, accordant une attention particulière à l'aspect des sexes et aux répercussions sur les Insulaires à faible revenu qui reçoivent le supplément familial. Un comité permanent s'est rendu dans les collectivités de l'Î.-P.-É. afin d'entendre les gens parler de leurs expériences et de leurs inquiétudes.

⇗ Des services additionnels permettent d'offrir de nouvelles et meilleures mesures de soutien aux enfants pris en charge par le directeur des Services à l'enfance et à la famille, en vue de leur passage à l'âge adulte. Il s'agit d'une bonne chose pour un groupe qui souvent passe entre les mailles du filet.

⇨ Le logement, les services et le soutien pour les travailleurs étrangers temporaires soulèvent de nouveaux défis. Il n'y a pas encore de politiques provinciales en place pour protéger les travailleurs étrangers temporaires ou corriger les entraves systémiques à leurs droits au travail et s'occuper des processus de plaintes qui devraient théoriquement s'appliquer.

⇨ Nous exhortons le gouvernement à donner suite à un projet de campagne populaire visant à appuyer l'instauration d'une *garantie d'un revenu de base*, en tant qu'option réaliste et réalisable pour éliminer la pauvreté à l'Î.-P.-É.

Situation économique des femmes

Selon les groupes de discussion...

- Les hausses du salaire minimum sont une excellente chose – sauf que « la progression est plus lente ».
- « On dirait certainement que le montant que nous recevons de l'aide sociale a baissé. Nous en avons moins pour notre argent. » Les coûts grimpent « en flèche ». Les banques alimentaires ne répondent pas aux besoins.
- « Les loyers sont incroyablement élevés », et c'est « vraiment difficile de trouver un logement décent », surtout lorsqu'on a des enfants, lesquels ne sont pas les bienvenus à certains endroits. Une participante a déclaré : « Quelqu'un doit confronter les propriétaires d'immeubles ». Personne ne devrait avoir à vivre dans un logement dangereux et insalubre.
- Les membres des groupes de discussion ont vécu des expériences variables sur le plan du soutien d'une collectivité à une autre et d'un travailleur à un autre. Il ne s'agit pas « d'un véritable système provincial. Pourquoi [ce qu'on peut demander et obtenir] diffère-t-il d'une ville à l'autre? »
- « C'est un système de soutien, n'est-ce pas? On devrait pouvoir aller dans ces locaux et se sentir à l'aise, et ne pas faire l'objet de discrimination ni de mépris. » Les gens n'ont pas l'impression d'être traités avec dignité lorsqu'ils demandent de l'aide : « Elle s'est vraiment immiscée dans ma vie personnelle. Ce fut une expérience troublante, elle m'a fait sentir toute petite. Je n'irai plus jamais seule. »
- Les participantes à une consultation sur l'équité en matière de santé indiquent que l'élimination de la pauvreté (en tenant compte du coût des aliments) figure au sommet de la liste des choses à faire pour assurer une plus grande équité en santé.

> « Parfois, je saute des repas afin que les enfants aient assez à manger. C'est vraiment un défi d'acheter des aliments sains. »
> « Je mange moins que je le souhaiterais. »
> – Participante aux groupes de discussion

Supplément

Le gouvernement prend des **MESURES RELATIVES AUX LOGEMENTS ABORDABLES ET ACCESSIBLES**. Les investissements dans le domaine des logements abordables et accessibles, l'augmentation du nombre de suppléments au loyer et l'amélioration des programmes de réparations domiciliaires sont importants et dignes de mention. Toutefois, il est nécessaire de poursuivre la planification et les investissements pour répondre à des besoins de plus en plus criants.

Plan d'action sociale pour réduire la pauvreté a mis en lumière ce qui a été accompli par le gouvernement dans le passé. Même face à une intensification des pressions économiques, on fait preuve de peu de vision pour l'avenir en ce qui concerne la lutte contre la pauvreté et son élimination à l'Île-du-Prince-Édouard. Le gouvernement ne semble pas être d'accord avec nous sur le fait que nous avons une responsabilité collective, par l'entremise de notre gouvernement, d'accorder la priorité la plus élevée à nos citoyens les plus vulnérables et de les soutenir afin qu'ils puissent vivre dans la dignité.

Grande dégradation
Légère dégradation
Aucun changement
Légère amélioration
Grande amélioration

Notes relatives au processus

Un processus de collaboration équitable

- Le Conseil consultatif sur la situation de la femme de l'Î.-P.-É. a établi des actions prioritaires et un modèle simplifié pour la Fiche de rendement sur l'égalité des femmes 2013 et, en juillet 2012, a distribué le modèle proposé, le calendrier et les critères d'évaluation à tous les ministères.
- Chaque ministère a rempli un questionnaire au sujet des mesures qu'il avait déjà prises pour soutenir l'égalité des femmes et la diversité.
- Tous les membres du Conseil ont examiné l'information obtenue grâce aux ministères et aux recherches du Conseil, et ont fait connaître leur propre évaluation au moyen d'un sondage.
- Le personnel du Conseil consultatif a tenu des groupes de discussion et des consultations surtout avec des femmes qui ne sont pas représentées par des organismes communautaires que le Conseil consulte habituellement pour la fiche de rendement sur l'égalité des femmes.
- À l'aide des résultats du sondage et des commentaires du groupe de discussion, les membres du Conseil ont établi des cibles provisoires dans chaque secteur prioritaire lors d'ateliers de coopération fondés sur le consensus. Les membres ont aussi donné des orientations pour l'analyse appuyant chaque cible.
- Le personnel du Conseil a communiqué les cibles provisoires et l'analyse à des représentants du gouvernement pour obtenir des corrections, des mises à jour et d'autres types de suggestions.
- Les membres et le personnel du Conseil ont communiqué les cibles provisoires et l'analyse à des membres de la collectivité et à des organismes communautaires pour obtenir des corrections, des mises à jour et d'autres types de suggestions.
- Les membres du Conseil ont apporté tous les changements qu'ils croyaient nécessaires en ce qui avait trait aux cibles et à l'analyse, en tenant compte de la rétroaction et de la nouvelle information fournies par le gouvernement et la collectivité.
- Le personnel du Conseil a mis la touche finale à la fiche de rendement sur l'égalité et l'a publiée.

À propos des groupes de discussion

- Un groupe de discussion s'est déroulé en français et réunissait surtout des femmes acadiennes.
- Un autre groupe a été tenu dans la communauté autochtone et réunissait surtout des jeunes parents.
- Le Cercle des présidentes qui constitue une consultation annuelle des anciennes présidentes et de la présidente actuelle du Conseil consultatif sur la situation de la femme, a servi de groupe de discussion supplémentaire pour la Fiche de rendement sur l'égalité des femmes.
- Globalement, les groupes de discussion ont réuni plus de 25 femmes et deux hommes, des jeunes aux personnes âgées, qui provenaient à parts égales de collectivités urbaines et rurales. Au cours des groupes de discussion, au moins un participant a indiqué qu'il avait vécu sur le plan personnel et/ou familial une expérience liée à la violence, à des mauvais traitements, à une séparation ou un divorce, à un handicap, à la maladie mentale, à la toxicomanie, à d'autres sortes de problèmes de santé, à la pauvreté, au chômage, à un logement dangereux, à l'insécurité alimentaire, aux responsabilités de prestation de soins, au système judiciaire et/ou à de la discrimination fondée sur le sexe. On n'a pas demandé aux participants d'indiquer leur âge exact, leurs compétences, leur origine ethnique, leur orientation sexuelle ni aucun autre repère de diversité.
- Les participantes à un atelier sur l'équité en matière de santé qui ont assisté à une présentation sur la Fiche de rendement sur l'égalité des femmes ont été invitées à faire connaître leurs

priorités pour assurer l'équité en santé. Sept courtes réponses écrites ont été fournies lors de cette consultation.

Remerciements

Les membres et le personnel du Conseil consultatif sur la situation de la femme de l'Île-du-Prince-Édouard aimeraient remercier les nombreux groupes de la collectivité et du gouvernement qui ont fourni de l'information pour ce rapport. Nous remercions également les personnes qui ont reçu et révisé en tout ou en partie des ébauches de ce rapport et qui nous ont fourni des corrections, des commentaires, des renseignements et des analyses au cours de la préparation de cette fiche de rendement sur l'égalité. Nous reconnaissons en particulier le temps que des gens et des groupes ont offert à titre bénévole.

Au sein du gouvernement et en politique :

- Les représentants de tous les ministères du gouvernement, ainsi que des bureaux du Conseil exécutif, du Secrétariat interministériel aux affaires féminines et de la Commission de la fonction publique.
- Le premier ministre, la ministre responsable de la situation de la femme, ainsi que tous les ministres et les sous-ministres du gouvernement.
- Chefs de l'opposition, les critiques en matière d'affaires féminines et/ou les comités pour les femmes.

Au sein du secteur bénévole et des organisations communautaires :

Les représentants d'organismes communautaires à qui l'on a demandé d'examiner des parties de l'ébauche de la fiche de rendement sur l'égalité des femmes. La plupart des groupes suivants ont fourni des commentaires :

Aboriginal Women's Association
Abortion Rights Network
Actions Femmes
ALERT
Association des nouveaux arrivants
Refuge Chief Mary Bernard Memorial Women's Shelter
Citizen Advocacy
Coalition for Women in Government
Community Legal Information Association
Institut Cooper
Conseil des personnes handicapées
SCFP
Association pour le développement de la petite enfance
Centre d'information pour les femmes de Prince-Est
Services de prévention de la violence familiale
Projet Justice Options for Women
Literacy Alliance
Mi'kmaq Family Resource Centre
People First
Public Transit Coalition
Centre d'aide aux victimes de viol et d'agression sexuelle
Senior Citizens' Federation
Syndicat des employés de la fonction publique
Réseau des femmes de l'Î.-P.-É.
Groupe de travail pour un revenu décent

Merci ...

- Les femmes de la collectivité qui ont été consultées par des membres du Conseil pour obtenir leurs commentaires et leurs points de vue.
- Les femmes qui ont communiqué avec le Conseil consultatif sur la situation de la femme pour faire part de leurs expériences et aider à cerner les lacunes dans les politiques, les services et la législation qui influent sur leur vie.
- Les participants aux groupes de discussion dont l'analyse a complété celle du Conseil et a permis de fonder sur la réalité la fiche de rendement sur l'égalité des femmes.

PRINCE EDWARD ISLAND
Advisory Council on the Status of
WOMEN

Conseil consultatif sur la situation de la femme de l'Île-du-Prince-Édouard
(PEI Advisory Council on the Status of Women)
Sherwood Business Centre (161, Rue St Peter's)
C.P. 2000
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 7N8
(902) 368-4510
info@peistatusofwomen.ca
www.gov.pe.ca/acsw
peiacsw.wordpress.com
facebook.com/peistatusofwomen
vimeo.com/peistatusofwomen
@peiacsw (Twitter)